

Mr. Virginijus Sinkevičius

Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche
Commission européenne

À Bruxelles, le 14 avril 2021

Objet : interdiction de la pêche de fond dans la FRA du Golfe du Lion

Monsieur le Commissaire :

Ce courrier fait suite à la question écrite du 7 décembre 2020 que nous avons adressé au sujet de l'efficacité de la zone de reconstitution des stocks de poissons du golfe du Lion¹.

Le golfe du Lion est une aire importante pour les populations de poissons et la biodiversité marine en Méditerranée, qui comporte de nombreux habitats sensibles (herbiers de posidonie, coralligène, canyons sous-marins, etc.) Il a constitué, pendant des années, une zone de pêche stratégique pour les flottes française et espagnole, ce qui a largement contribué à la dégradation considérable de la biodiversité observée dans les deux dernières décennies.

Les zones de restriction des activités de pêche (*Fisheries Restricted Areas*, FRA) sont un outil essentiel créé par la Commission générale des pêches de Méditerranée (CGPM) pour permettre le rétablissement des populations de poissons et la protection d'habitats marins vulnérables. Depuis 2005, neuf FRA ont été instaurées en Méditerranée.

La FRA de la fosse de Jabuka/Pomo, créée en 2017 en mer Adriatique constitue un exemple concret de ce qui peut être fait pour rétablir des stocks surexploités et restaurer des écosystèmes, tout en offrant une perspective aux pêcheurs qui en dépendent économiquement. Mise en place dans un emplacement d'importance stratégique, un lieu de reproduction pour certaines espèces, elle comprend une réserve intégrale où la pêche de fond est interdite ainsi qu'une zone tampon dans laquelle l'effort de pêche a été réduit. Dix-huit mois après sa mise en place, la biomasse du merlu s'y est multipliée par 2,5 et celle de la langoustine a doublé.² De plus, le succès de la FRA réside dans le large soutien des pêcheurs, qui ont vu leurs captures augmenter.

La FRA du golfe du Lion a été créée dans le but de préserver les reproducteurs de merlu et d'autres espèces commerciales mais a échoué à remplir ses objectifs, faute de volonté politique. La CGPM, contre l'avis de son propre comité scientifique (le Scientific Advisory

¹ Question avec demande de réponse écrite E-006644/2020 à la Commission https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-006644_FR.html

² N. Vrgoc; C. Piccinetti; I. Isajlovic; C. Manfredi; D. Medvešek, 2019. Preliminary data on the bottom trawl surveys in Jabuka Pit. Subregional Committee for the Adriatic Sea (GFCM, Split, Croatia)

Committee on Fisheries (SAC)) qui préconisait d'y interdire l'utilisation d'engins traînants et fixes et de palangres pour les ressources démersales³, y a autorisé le maintien de l'effort de pêche au niveau de celui de 2008.

Aujourd'hui, le merlu est au bord de l'effondrement dans tout le golfe du Lion avec un taux de mortalité par pêche 15 fois supérieur au Rendement maximal durable, et 90 % des femelles et 41 % des mâles capturés sont des juvéniles qui ne se sont jamais reproduit.^{4,5}

La FRA du golfe du Lion ne semble aujourd'hui plus être une zone de pêche importante, l'effort total en 2019 se résumant à 10 bateaux totalisant 170 jours de présence dans la FRA.⁶ Sa fermeture à tous les types d'engins de fond est un investissement qui offrirait des bénéfices à court, moyen et long terme. Cela permettrait une augmentation de la biomasse pour les stocks commerciaux, mais aussi la protection de la biodiversité marine. Cet aspect constitue une condition à la résilience des océans et de leur capacité à stocker le carbone. Sur ce dernier point, nous voudrions vous rappeler la récente publication dans la revue scientifique Nature, qui souligne l'immense coût carbone du chalutage de fond.⁷

La DG-MARE est en cours d'élaboration des recommandations qu'elle soumettra à la prochaine Assemblée Générale de la CGPM. Cette réunion constitue l'occasion idéale pour modifier les règles de gestion faibles en vigueur dans la FRA du golfe du Lion. En décembre 2020, 10 ONG avaient déjà interpellé les ministres français à ce sujet⁸.

Aussi, nous vous demandons de soutenir et promouvoir activement l'interdiction totale et permanente de tous types de pêche de fond dans la FRA du golfe du Lion.

Nous connaissons votre engagement en faveur de d'une inversion de la tendance inquiétante en Méditerranée, de la protection des stocks de poissons et de la biodiversité marine dans son ensemble, conformément à la déclaration MedFish4Ever, ainsi que de la sauvegarde et la transition du secteur vers une pêche durable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre considération distinguée

Caroline ROOSE Députée européenne, Verts/ALE

³ « y compris les engins de chalutage, les palangres de fond et semi-aquatiques, les filets de fond (filets maillants, trémails) et les pièges dans la zone proposée. » CGPM Rapport de la onzième session du COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF Marrakech, Maroc, 1-5 décembre 2008 <http://www.fao.org/3/i0635b/i0635b00.pdf>

⁴ GFCM Scientific Advisory Committee on Fisheries (SAC), 5 April 2019, Third meeting of the Sub regional Committee for the Western Mediterranean (SRC-WM), p 22

⁵ Coll M, Vilas D, Corrales X, Piroddi C, Steenbeek J (2019). Report on the quantitative food web models calibrated with time series of data. Sustainable Fisheries in EU Mediterranean waters through network of MPAs - Safenet MARE/2014/41

⁶ Chiffres officiels que la France communique à la CGPM

⁷ Sala, E., Mayorga, J., Bradley, D. et al. Protecting the global ocean for biodiversity, food and climate. Nature (2021). <https://doi.org/10.1038/s41586-021-03371-z>. <https://www.nature.com/articles/s41586-021-03371-z>

⁸ <https://medreact.files.wordpress.com/2020/12/lettre-ong-golfe-du-lion-fra.pdf>

François ALFONSI Député européen, Verts/ALE
Benoît BITEAU Député européen, Verts/ALE
Manuel BOMPARD Député européen, La Gauche au Parlement européen - GUE/NGL
Damien CARÊME Député européen, Verts/ALE
Catherine CHABAUD Députée européenne, Renew Europe
Leïla CHAIBI Députée européenne, La Gauche au Parlement européen - GUE/NGL
David CORMAND Député européen, Verts/ALE
Ignazio CORRAO Député européen, Verts/ALE
Rosa D'AMATO Députée européenne, Verts/ALE
Gwendoline DELBOS-CORFIELD Députée européenne, Verts/ALE
Karima DELLI Députée européenne, Verts/ALE
Pascal DURAND Député européen, Renew Europe
Eleonora EVI Députée européenne, Verts/ALE
Daniel FREUND Député européen, Verts/ALE
Claude GRUFFAT Député européen, Verts/ALE
Francisco GUERREIRO Député européen, Verts/ALE
Yannick JADOT Député européen, Verts/ALE
Aurore LALUCQ Députée européenne, S&D
Elzbieta Katarzyna LUKACIJEWSKA Députée européenne, PPE
Erik MARQUARDT Député européen, Verts/ALE
Predrag Fred MATIĆ Député européen, S&D
Karen MELCHIOR Député européen, Renew Europe
Tilly METZ Députée européenne, Verts/ALE
Niklas NIENASS Député européen, Verts/ALE
Grace O'SULLIVAN Députée européenne, Verts/ALE
Jutta PAULUS Députée européenne, Verts/ALE
Piernicola PEDICINI Député européen, Verts/ALE
Stanislav POLČÁK Député européen, PPE
Michèle RIVASI Députée européenne, Verts/ALE
Mounir SATOURI Député européen, Verts/ALE
Róza Gräfin von THUN UND HOHENSTEIN Député européen, PPE
Marie TOUSSAINT Députée européenne, Verts/ALE
Nikolaj VILLUMSEN Député européen, La Gauche au Parlement européen - GUE/NGL
Michal WIEZIK Député européen, PPE
Salima YENBOU Députée européenne, Verts/ALE